

Loi El Khomri : le FN de Philippot et celui de Marion



Le

Figaro le souligne, mais il n'est pas le premier à avoir remarqué des divergences sur des thèmes sociétaux au sein du FN. Sur la loi El Khomri par exemple, du nom d'une ministre d'opérette qui se retrouve mère porteuse d'une loi en phase d'avortement, on sent bien que le Front National marque des dissensions internes !

Certes, la présidente **Marine Le Pen** recadre l'ensemble et met tout le monde dans une boîte globalisante de type européen. Elle en profite pour s'envoyer, et à raison, les pourfendeurs de la loi se situant à gauche, alors même qu'ils ont tout accepté, tout avalé, y compris surtout la mainmise de la Commission de Bruxelles sur les gouvernements nationaux, le libéralisme imposé par l'Union Européenne et la dictature des eurocrates.

Il n'empêche qu'il y a tout de même un léger distinguo qui

fait son poids entre le vice-président **Florian Philippot** et **Marion Maréchal Le Pen**. L'un dit que la « *loi est infâme* » (bigre!), propos qui nous rappelle, au passage, le bon vocabulaire de cégétistes de base. La députée FN considère que tout n'est pas mauvais. Mieux même, puisque Marion Maréchal Le Pen dit que cette loi *pose de bonnes questions, mais apporte de mauvaises réponses* (Figaro du Jeudi 10 p 2).

On notera, au passage, l'humour de la députée qui, malgré sa jeunesse, souligne les propos d'un Laurent Fabius qui affirmait en son temps que le FN *posait les bonnes questions mais n'apportait pas les bonnes solutions*. Jeune peut-être, mais connaissant ses classiques.

Sur la déclaration de Monsieur Florian Philippot, voici ce qu'en dit **Robert Ménard**, Maire de Béziers: « *Ce sont exactement les mêmes mots qu'un cégétiste il y a vingt ans. C'est un vocabulaire d'un autre temps sur une réalité des entreprises infiniment plus complexe* ». De là à dire que Monsieur Philippot devrait jeter ses cours de l'ENA, il n'y a pas loin !

Ancien syndicaliste, je me souviens du discours des cégétistes lorsque la direction de l'entreprise tentait une évolution, une mise en place, un changement d'organisation. Aussitôt, les drapeaux rouges sortaient de dessous les tables, les vociférations tonnaient. Victor Hugo, Eugène Sue, Émile Zola étaient convoqués, « Les Misérables » cités, les *mânes* des communards invoquées. Est-ce cela que l'on apprend encore à l'ENA ?

Avec raison, la jeune et talentueuse Marion souligne que dans les propositions de la loi El Khomri, il y a des thèmes qui ne sont pas à rejeter de prime abord, comme la représentativité syndicale. Elle en profite pour souligner des propositions du FN comme l'augmentation de la durée légale, la baisse des charges patronales, la défiscalisation des heures supplémentaires, etc.

Le maire FN de Cogolin, **Marc-Etienne Lansade**, ancien chef d'entreprise, considère que certains thèmes sont abordés de « manière positive ». Tout en condamnant la politique socialo-libérale de Hollande, il n'en reste pas moins que son discours est lui aussi éloigné de celui de Florian Philippot.

Faut-il craindre des éclats de verre et des états de nerfs d'ici peu à Nanterre, siège du Front National ? C'est bien possible... Déjà que des consignes semblent avoir été données aux secrétaires des Fédérations pour resserrer les boulons.

Un article cependant n'est jamais cité par les uns et les autres. Le Front National aurait pu s'en saisir également, à moins qu'il ne juge, là aussi, que cela puisse compromettre la politique de *dédiabolisation* mise en place par Monsieur Florian Philippot. C'est l'article 6 de cette loi qui devrait, à terme, communautariser l'entreprise. C'est cet article qui devrait soulever un tollé chez tous les patriotes, dans tous les partis défendant la souveraineté, la liberté et la laïcité. Je ne doute pas qu'ils réagissent incessamment et sous peu. Espérons-le tout au moins.

Aspect peu commenté du projet de loi El Khomri. Article 6 !

Qu'en dit **Malika Sorel-Sutter**, ancien membre du collège du Haut Conseil à l'Intégration? Les différentes controverses qui ont émaillé la présentation de la loi El Khomri ont éludé « *un point fort préoccupant* ». « *Nul ou presque* », explique-t-elle dans une tribune publiée mercredi 9 mars par le [Figaro Vox](#). « *L'insécurité juridique* » que prévoit d'induire **l'article 6** de ladite loi : il reviendra aux entreprises « *de motiver toute limitation ou restriction* » de la pratique religieuse en leur sein. Ce qui signifie que ce sera aux chefs d'ateliers, contremaîtres, responsables de bureaux, et *in fine* la DRH qui devront interdire en motivant les limitations ou les restrictions. On sait ce qui se passe à la RATP, les prières dans des salles « réservées », parfois dans des bus, la peur du mouvement social, l'insulte classique du « chef

islamophobe », etc.

On sait qu'un groupe déterminé dans une entreprise infligera toutes les peines possibles aux supérieurs hiérarchiques, à l'entreprise, petites, moyennes, nationales ou internationales. L'Etat se défause ou facilite l'islamisation. A vous de choisir...



J'imagine la détresse des responsables d'équipes, des cadres de terrain, les hidjabs vont se démultiplier dans les bureaux, dans les usines, le halal suivra sans compter les salles et les heures de prières, les pantalons remontés, la coiffe islamiste sur la tête, la barbe, etc. Comment interdire ces impositions visuelles des islamistes dans les entreprises traitant avec la clientèle, les Postes et autres services publics dans des quartiers islamisés ou en voie d'islamisation.

Le projet El Khomri reprend ici en préambule les conclusions du rapport du comité Badinter, rendu fin janvier, qui prévoyait d'entériner la laïcité dans le code du travail. On imagine **Élisabeth Badinter**, grande féministe qui s'est quelque peu oubliée ces derniers temps, et qui nous disait il y a peu encore, *qu'il ne fallait pas avoir peur*

d'être traité d'islamophobe.



Manifestants contre la loi El Khomri
en 2016

Jusqu'ici, la notion de laïcité dans l'entreprise n'apparaissait pas en tant que telle. Le religieux était rattaché à l'article L1121-1 consacré au « **respect des droits et libertés dans l'entreprise** ». Cependant, pour Malika Sorel-Sutter, cette façon d'introduire la laïcité dans le code du travail est piégeuse.

L'article 6 du projet El Khomri entérine une laïcité ouverte mais encadrée, qui trouverait sa nouvelle formulation ainsi dans le code du travail : « *La liberté du salarié de manifester ses convictions, y compris religieuses, ne peut connaître de restrictions que si elles sont justifiées par l'exercice d'autres libertés et droits fondamentaux ou par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise et si elles sont proportionnées au but recherché.* »

Pour Malika Sorel-Sutter, cette formulation place justement les entreprises dans une « *insécurité juridique* » encore plus grande : « **La liberté de pratique est totale et c'est à l'entreprise qu'il revient de motiver toute limitation**

ou restriction en la matière. »

Voici le texte de la « [Loi El Khomri](#) »

Désormais, il serait urgent que le Front National se saisisse des aspects de cette loi, de cet **article 6** que peu soulignent. Qu'il prenne en considération les Français patriotes qui travaillent et qui vont affronter cette horreur islamisante. Qu'il cesse de se focaliser sur son concept de « *dédiabolisation* » à outrance et arrête de faire la chasse aux « islamophobes » en son sein. C'est contreproductif.

Chaque jour, j'entends sur les radios, le même discours anti FN. Ça prouve que la bien-pensance n'a pas du tout l'envie de lâcher son **diabole-FN**. A des amis juifs qui me disent: « *Dis à Marine d'aller à Auschwitz, et elle aura le vote juif* », invariablement, je réponds, elle pourrait y aller à genoux, il y aura toujours des réflexions et des commentaires d'animateurs, de journalistes, d'acteurs imbéciles, de chanteurs incultes qui mettront en cause sa sincérité ! Le FN c'est du biscuit pour ces gens qui n'ont rien à dire, mais touchent des subventions pour vomir sur le FN.

Alors quoi? La tête à gauche, le cœur et les tripes à droite, combien de temps cela peut-il durer ?

Gérard Brazon ([Liberté d'expression](#))